Image not found or type unknown

Problèmes juridiques liés à la schizophrénie

Par **Alsospratch**, le **08/05/2012** à **10:08**

Bonjour,

J'ai 21 ans et je m'inquiète des problèmes juridiques liés à la maladie mentale de ma mère. Je fais un rapide bilan avant de faire comprendre la situation. Celle-ci est gravement troublée depuis toujours et a un lourd passif en hôpital psychiatrique.

En 1994, mes parents ont divorcé et elle a obtenu notre garde à ma sœur et à moi. Mais, en 2001, elle a fait de nouvelles tentatives de suicide, et mon père a obtenu la garde. Elle nous a fait vivre l'enfer car l'hôpital psychiatrique ne voulait pas la garder, du coup elle a fait des séjours temporaires réguliers entre 2001 et 2007 et dès qu'elle sortait elle nous harcelait.

Or, en 2007, l'hôpital psychiatrique, ne parvenant même pas à la diagnostiquer (le spécialiste qui l'a suivi pendant 20 ans ne sait pas si elle schizophrène ou simplement bipolaire), la trouvant ingérable, s'est déchargé du problème. Depuis, elle vit avec une pension d'invalidité et nous harcèle gravement, mais on ne sait pas quoi faire. Je précise qu'elle nous versait une pension alimentaire, malgré des irrégularités récurrentes. J'ai donc 3 questions précises :

- elle est ingérable et dangereuse pour la société, mais la psychiatrie ne veut plus s'occuper d'elle. Si elle provoque des dégâts (accidents de voiture, agression, incendie, etc.), ma famille peut-elle être tenu pour responsable, considérant qu'on aurait du tout faire pour la remettre à l'hôpital même s'il refuse de la reprendre?

- vu son comportement, on peut considérer qu'elle n'est pas toujours pleinement consciente de ses actes. Ma famille peut-elle être considérée responsable s'il lui arrive un malheur, considérant là encore qu'on aurait du la protéger d'elle même?

- enfin, quel recours a t-elle pour nous porter en justice? Je m'explique. C'est une manipulatrice de très haut vol, une véritable perverse. Elle estime que son malheur ne vient pas d'une quelconque maladie (elle ne se reconnaît pas malade), mais de nous, qui sommes méchants et avons tout fait pour lui nuire. Elle est gravement paranoïaque et nous menace régulièrement de nous trainer en justice, même si elle n'a pas les moyens financiers. J'ai peur qu'elle n'invente des choses pour nous salir et nous enfoncer financièrement (elle a déjà menacé de porter plainte pour agression physique et viol de la part de mon père, ce qui est bien sûr une pure calomnie mais elle est tellement manipulatrice...).

Je ne voudrais pas que des ennuis juridiques s'ajoutent à la pression psychologique constante.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés